



**SPIP**

**Et ben non Ma P'tite  
Dame !  
Quand e'est signé, ce  
n'est pas gagné !**

On vit dans un bien beau pays, où la chose signée n'a plus guère de valeur. Même quand les signataires sont, excusez du peu, le Président de la République Française et le Ministre de la justice.

Depuis 6 mois donc, le Ministère de la Justice et la direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) ne respectent pas leurs engagements.

Il reste paradoxal et cocasse pour des responsables, qui travaillent dans des institutions où les principales missions, qu'ils revendiquent, sont de sanctionner et de contrôler le quidam hors cadre, de ne pas respecter leurs engagements...

**L'amélioration de conditions de travail et la reconnaissance de ses agents ne doit pas rester qu'une vue de l'esprit dans les propos du Garde des Sceaux.**

Les négociations statutaires pour la filière insertion probation doivent s'activer en urgence sinon aucun protocole ne pourra émerger avant la fin mars 2017.

Sur la question indemnitaire, aucune garantie n'est fournie par la DAP pour que l'échéance du 1<sup>er</sup> avril 2017 soit respectée.

La DAP et le Ministère de la Justice ne doivent pas mépriser les personnels de cette manière.

**Tous ensembles nous exigeons l'ouverture des négociations statutaires dans les plus brefs délais, le respect des engagements indemnitaires et la clarification définitive de la situation de la retraite des ASS.**

**Nous restons mobilisés pour défendre nos droits !**